



N^o 12. — 30 Juillet 1823.

ÉCLAIRS.

Les blancs et les noirs de la Péninsule. — Le martyrologe libéral. — Le caractère de Marat et du bon M. de Robespierre vengé par le Constitutionnel. — Le temple de la Fraude. — Le nouveau crime isolé. — Les citoyennes espagnoles embarquées sur un bateau à vapeur. — Les pointeurs des cortès ou les mousquetaires à genoux. — Les boulets rouges pleuvent sur les bonnets rouges. — Le canon de la garde royale amputant les traîtres. — Voilà ce que c'est que d'être libéral.

LETTRES TURQUES.

(Suite de la seconde lettre au reis Effendi.)

Madrid, 1823.

Dans les précédentes guerres, les Français avaient, dit-on, dépouillé l'Espagne de grandes richesses. Dans l'expédition actuelle, ils y apportent beaucoup d'or. Nulle

contribution n'est exigée , et tout est généreusement payé. Ce pays ressemble à une vaste hôtellerie , où cent mille voyageurs armés sont reçus pour leur argent et paient leur écot sans marchander. On affecte même à ce sujet une grande magnificence. Par exemple , telle mesure de vin que tout homme peut se procurer ici pour le quart d'une de nos piastres est payée , pour le soldat français , huit fois davantage ; excédant énorme , et qui n'est sans doute accordé aux traitans de l'armée que pour donner aux Espagnols une grande idée des richesses de la France.

En attendant la délivrance du roi , il s'est établi une régence pour gouverner l'Espagne. Ce divan suprême est présidé par le duc de l'Infantado , le plus riche des grands de l'Espagne , et qui possède , dit-on , la vingtième partie du territoire. Ce seigneur est en outre très-consideré pour son caractère et sa fidélité , et l'on sait que la révolte des janissaires espagnols n'eût point été couronnée de succès si le roi , à cette époque , lui eût confié le commandement de l'armée , au lieu d'en charger le comte de l'Abisbal. Ce comte sera à jamais fameux par sa prodigieuse facilité à trahir. L'autorité française l'a soustrait au supplice que les Espagnols lui réservaient , en le faisant passer en France avec ses richesses. Cet acte de clémence a fort déplu aux Espagnols , qui , comme je te l'ai déjà dit , sont très-irrités et très-vindictifs.

A tout considérer , l'expédition d'Espagne n'est qu'un chapitre dans l'histoire des progrès de la Sainte-Alliance , dont les membres souverains avaient un puissant intérêt à voir réprimer , dans cette Péninsule , les attentats contre la majesté royale. La France surtout , outre les dangers du voisinage , devait considérer cette entreprise comme un moyen particulier d'augmenter son influence et de reprendre son ancien rang parmi les grandes puissances. Néanmoins le gouvernement français ne s'est décidé à l'invasion qu'avec une grande répugnance , et après de

longues hésitations ; ce qui provient apparemment du système de générosité qu'il a adopté , comme je crois te l'avoir dit. Ce gouvernement craignait sans doute de désobliger trop ses ennemis intérieurs, qui abhorent la Sainte-Alliance , et qui protègent les révolutions dans tous les pays.

Il est à croire que l'armée française occupera encore quelque temps l'Espagne , même après la délivrance du roi : autrement les rebelles , qu'il s'agit de soustraire au châtiment , ne pourraient échapper à la vengeance du peuple. Aujourd'hui cette nation est divisée en deux seuls partis. L'un, peu nombreux , composé de riches , de lettrés , d'avocats , de médecins , d'hommes de guerre , se disant tous éclairés et philosophes , est désigné sous le nom de *negros* ou noirs : ce sont tous les hommes qui ont pris une part directe ou indirecte à la révolte. L'autre parti , ou celui des *blancs* , comprend la population presque entière , depuis la classe la plus pauvre jusqu'aux prêtres , aux moines et aux religieuses , dont les richesses sont considérables , et qui jouissent de la plus grande influence dans ce pays : c'est parmi les *blancs* que le divan actuel de l'Espagne a choisi tous ses ministres et tous ses employés.

Aussitôt qu'on a appris que le roi était prisonnier à Cadix , sous la garde d'un féroce *aga* des troupes révoltées , nommé *Riégo* , les *blancs* ont fait arrêter dans toute l'Espagne tous les *noirs* qu'ils ont rencontrés. Ils les gardent dans des prisons , comme des otages pour la vie du roi. Cette mesure a déplu extrêmement aux Français , qui s'efforcent , mais en vain , de réconcilier les deux partis. Quoiqu'on puisse penser de cette politique , il n'en est pas moins vrai de dire que , si l'arrivée de l'armée française a délivré les *blancs* de la tyrannie des *noirs* , sa présence garantit en ce moment les *noirs* contre la colère des *blancs*.

*

Telle est, respectable Effendi, la situation actuelle des choses en Espagne. Les révoltés occupent encore quelques places fortifiées, qu'on dédaigne d'assiéger dans les formes. Ils se montrent en petites troupes dans quelques provinces reculées, telles que la Catalogne et la Galice. Mais tout espoir est perdu pour eux, et il paraît que les soins qu'ils se donnent encore n'ont pour objet que d'obtenir des conditions meilleures. Déjà deux de leurs chefs, réduits au désespoir, se sont suicidés, et un d'entre eux, nommé Mina, célèbre par ses cruautés, n'a échappé depuis long-temps à la mort qu'en se réfugiant de cavernes en cavernes, au milieu de montagnes inaccessibles.

Maintenant, pour me conformer aux dernières intentions que ta sagesse a dictées, il me resterait à manifester mon jugement sur les suites que doit avoir l'expédition en Espagne. Tu désires connaître, dès à présent, ce qu'on doit craindre ou espérer, pour les puissances chrétiennes, de son résultat; mais, en m'imposant cette tâche difficile, tu as assurément conçu une idée trop avantageuse de ma capacité. Le grand alha, qui conduit à chaque instant les affaires de ce monde, a réservé pour lui seul la connaissance de ses desseins; il ne les communique en partie qu'à ses anges ou à ses prophètes. Pour moi, je ne suis qu'un homme, et tu sais que la vue de l'homme est si courte, qu'il ne peut apercevoir distinctement les objets dans l'avenir, même à la seule distance d'une heure. Comment donc pourrais-je prévoir, avec quelque certitude, la combinaison des événemens qui auront lieu dans ce pays, après que les élémens furieux qui l'ont agité seront ou calmés ou comprimés? Je m'efforcerai néanmoins de répondre à tes désirs en soumettant quelques idées à ton entendement, et j'examinerai le sujet sous plusieurs faces différentes.

Où la restauration de la monarchie espagnole sera exécutée, avant et après la délivrance du roi, par les

Espagnols eux-mêmes , ainsi qu'ils l'entendront , et d'après le principe proclamé par les puissances chrétiennes , que chaque gouvernement reconnu est libre chez soi. Ou bien cette restauration sera dirigée par la France , qui , après avoir délivré le roi et la nation espagnole , suggérerait et déterminerait les dispositions à prendre pour consolider le gouvernement rétabli.

Ou bien , enfin , la direction des choses participera des deux puissances , dont chacune , de son côté , prendra des mesures pour opérer l'œuvre de la restauration.

Dans le premier cas , c'est-à-dire si le divan espagnol est chargé seul de la conduite des affaires , il me paraît probable qu'un calme profond renaîtra bientôt dans ce pays. Les principaux auteurs de la révolte se banniront eux-mêmes du sol de l'Espagne. Leurs adhérens , réduits à un petit nombre , seront surveillés rigoureusement ; la sévérité des lois sera appuyée en ceci par la vigilance du peuple , qui , étant satisfait , garantira lui-même l'ordre et la paix. Les voies de l'équité politique seront rouvertes ; la fidélité sera récompensée , et la trahison signalée à l'exécration nationale ; et c'est ainsi que la conscience publique sera apaisée. Alors le monarque espagnol , fortifié de l'intérêt que ses malheurs ont attiré sur sa personne , sera accueilli avec enthousiasme comme le restaurateur de la justice , et il pourra obtenir plus facilement de ses peuples les sacrifices qui sont indispensables pour guérir les plaies profondes que la révolution a faites à l'Etat : car tu sauras , sage Effendi , que les finances de cet État sont épuisées , son armée anéantie , et son administration publique dans la situation la plus déplorable. Il faut ajouter à cela que le peuple espagnol , habitué depuis plusieurs générations au joug léger d'une autorité qui ne s'exerçait guère que contre quelques grands du royaume , est peu disposé à payer , sans murmurer , les

tributs nécessaires. Il faudra deux choses pour l'y déterminer : une grande force dans le gouvernement, et une grande puissance sur l'opinion, puissance qui ne peut s'acquérir qu'en se conformant, sans hésiter, aux affections de ce peuple et à ses haines, en se déclarant hautement le réparateur de ses torts et le vengeur de ses droits.

Si le gouvernement français se charge de cette restauration, elle sera, sans nul doute, plus difficile et de plus longue durée. Le rôle naturel d'un auxiliaire, le seul même qui lui soit convenable, est d'interposer sa modération et d'insinuer la clémence. Or, le caractère du peuple espagnol ne permettrait d'espérer de succès, ni d'une magnanimité qui contrarierait ses maximes, ni de l'introduction en Espagne d'un ordre nouveau, tel que celui qui a succédé, chez les Français, aux orages de leur révolution. L'Espagnol, fier dans son désintéressement, et routinier dans son amour de la justice, ne comprendrait pas une morale politique moins sévère que celle dans laquelle il a été élevé. Il refuserait de croire à la stabilité d'un gouvernement qui se confierait à l'indifférence et amnistierait la trahison; son mécontentement refroidirait son zèle, dont l'État a tant de besoin pour se rétablir. La France devrait alors ajouter pendant longtemps encore, à l'influence de ses conseils, la présence de ses armes et le secours de ses trésors.

Dans le cas où les deux autorités qui s'exercent en ce moment en Espagne contribueraient, chacune de leur côté, au rétablissement des institutions de la monarchie, tu comprends, sage Effendi, que le résultat de leurs efforts participerait, plus ou moins, des avantages et des inconvéniens des deux combinaisons précédentes. Il se pourrait aussi qu'une sorte d'état mixte succédât aux prétentions des *blancs* et calmât pour le moment les ter-

reurs des *noirs*. C'est sans doute dans cette espérance qu'un grand nombre d'Espagnols distingués, soit par leurs richesses, soit par leurs lumières, qui étaient restés dans le silence et dans l'obscurité durant les troubles, et qui avaient évité habilement de prendre un parti, accourent en foule dans la capitale depuis quelque temps, dans la vue d'obtenir les emplois et les honneurs. Ils se vantent, en les réclamant, de n'être en butte à la haine de personne : en effet, les *noirs* ne les connaissent que par les secours d'argent que la crainte leur a fait accorder en secret pendant la révolution ; et les *blancs*, qui combattaient pour la délivrance du monarque, n'ont jamais entendu parler d'eux.

Voilà, sage et illustre ministre, un faible tableau de l'état des choses en Espagne, tel qu'une expérience, trop imparfaite sans doute, m'a permis de le tracer. Reçois avec générosité ce tribut de mon obéissance ; que la supériorité de ton entendement ne dédaigne pas l'utilité, quelque petite qu'elle soit, que mes observations pourront te procurer, et continue-moi ta bienveillante protection. L'exprès qui te porte cette lettre est chargé d'en remettre une autre à mon cousin Nabi, qui a l'insigne honneur de travailler quelquefois sous tes yeux. Ordonne, sage ministre, que cette lettre te soit communiquée, non qu'elle me paraisse digne d'occuper tes profondes pensées ; mais parmi les observations que j'ai faites sur les mœurs du peuple espagnol, et que j'ai fidèlement rapportées dans cette lettre, il peut s'en rencontrer quelques-unes qui confirmeront dans ton esprit les opinions manifestées dans celle-ci.

Dieu te garde, durant de longues années, pour le service du sultan et la gloire du croissant.



VICTIMES LIBÉRALES.

Nous répétons sans cesse, nous autres royalistes, que l'on n'a jamais été aussi libre en France que dans l'époque actuelle. Nous pensons que, quand les habitans d'un pays parlent, écrivent, agissent sans aucune contrainte, à la seule condition de respecter les lois, ils jouissent de toute la liberté à laquelle des hommes raisonnables peuvent prétendre. Égoïstes ! nous ne nous apercevons pas que ce qui nous paraît une faculté pour tous est un privilège pour nous seuls ; nous nous imaginons que le gouvernement est aussi sévère pour les uns que pour les autres, parce qu'il a dirigé des poursuites contre les écrivains monarchiques du *Réveil*, du *Drapeau Blanc* et de *l'Apollon*. Notre aveuglement est vraiment bien étrange. Les libéraux sont en butte à des persécutions sans cesse renaissantes, et nous n'avons pas l'air d'y faire attention ; mille victimes poussent des cris plaintifs, et notre oreille est sourde à leurs gémissemens. Afin que nous ne puissions plus prétexter d'ignorance, une société d'hommes sensibles va incessamment ouvrir une galerie de tableaux dans lesquels on pourra passer en revue les divers supplices qu'ont éprouvés les hommes les plus honorables et les plus vertueux. Il est inutile de dire que ces esquisses seront tracées par la main d'un artiste patriote, habitué à voir les soldats dans la misère, les émigrés dans l'opulence, en un mot la société à rebours.

En attendant que nous puissions verser quelques larmes à la vue des infortunés dont la restauration est venu empoisonner l'existence, nous avons cherché à connaître d'avance le sujet des principales compositions qui doivent être exposées. Nous avons recueilli des renseignemens certains, et l'on nous a annoncé les tableaux suivans :

1°. *M. de J***, dans une chambre de Ste-Pélagie.*
Il est à table avec une foule de jolies femmes et d'hommes

élégans. Le champagne coule à grands flots ; le service se compose de mets les plus délicats ; de loin et à travers une croisée on aperçoit à la porte de la maison de retraite une foule d'équipages élégans.

2°. Une saisie opérée chez un libraire. Celui-ci est presque imperceptible au milieu des *Chartes*, des *Vol-taires* et des *tabatières* qui l'entourent. Une foule de créanciers se présentent tenant à la main force billets et lettres de change. Dans le fond de la scène, de nombreux amateurs cherchent à étendre les mains pour saisir quelques-unes des babioles que débite le malheureux éditeur ; mais des sbires avec d'horribles figures les empêchent de faire aucune acquisitions sous peine d'avoir la tête tranchée.

3°. Un monsieur en habit de député sort d'une audience tenant à la main une brochure sur laquelle on aperçoit ces mots : *Précis des événemens de...* Il vient d'être condamné, lui qui avait simplement calomnié le gouvernement, les magistrats de son département et l'armée française. Il se dirige vers sa voiture. Des badauds, en grands nombre, le suivent avec respect et claquent des mains sans savoir pour qui ni pourquoi.

4°. Une espèce de général en costume espagnol court de toute la vitesse de ses jambes fluettes ; il est suivi de près par des bataillons en uniforme français ; d'autres Français, en habit bourgeois, attendent avec inquiétude la fin de sa course, et semblent désirer que leurs compatriotes trouvent quelques fossés pour se casser le cou.

Ces quatre productions ne sont données que comme essai, et paraissent un faible échantillon des chefs-d'œuvre qu'on lancera ensuite. Nous serons à l'affût de leur apparition et nous nous empresserons de mettre le public au courant, afin qu'il aille bien vite pleurer ou rire au spectacle des trente-six infortunes de nos arlequins libéraux.



ESSAI SUR LA TOLÉRANCE LIBÉRALE.

Le Constitutionnel vient de publier un article furieux sur la tolérance, à propos d'un article de M. l'abbé de la Mennais, inséré au *Drapeau blanc*. La fureur du *Constitutionnel* m'a rappelé ce président de l'Académie de Lyon, qui, après avoir annoncé qu'il allait prononcer un discours sur la modération, débuta ainsi : « Messieurs, « la modération est une vertu... (Huissiers, fermez la « porte!) Je disais que la modération est une vertu.... « (Sacred...fermerez-vous cette porte!...)»

Il est question, dans l'article du *Constitutionnel*, de cinq ou six espèces de tolérances. Je parlerai surtout de celles qui me paroissent y avoir été développées d'une manière plus heureuse. Voici d'abord une définition très-brillante de la tolérance littéraire. Je cite les propres termes du *Constitutionnel* : « Le nouvel abbé de Clair-
« veau, le Torquemada en espérance du dix-neuvième
« siècle, M. de la Mennais, vient de publier un article
« plus absurde, s'il est possible, que tout ce qu'il a
« jamais écrit. Nous avons déjà prouvé, en parlant de
« M. de Châteaubriant, que nous savions reconnaître le
« talent qui n'était pas dans nos rangs : on ne nous sus-
« pectera donc pas quand nous dirons qu'un peu d'imagi-
« nation, sans la moindre lueur de raison, ne constitue
« plus un mérite supportable de nos jours ; lorsque nous
« dirons surtout que l'article inséré le 22 dans le *Drapeau*
« *blanc* ne renferme qu'ineptie et mensonge, et que
« l'auteur ne peut s'excuser d'être un méchant, qu'en
« s'avouant un insensé.... Il est des assertions tellement
« fausses, qu'elles deviennent insupportables, et que,
« au risque d'être ennuyeux (1), il faut répéter mot

(1) *Le Constitutionnel* doit être ferré sur ces risques-là : il en a une si grande habitude !

« pour mot et phrase pour phrase. » Et plus loin, *le Constitutionnel* dit, après avoir cité un passage de M. de la Mennais : « Ce ne sont là que des jeux de mots
« pitoyables et dégoûtans, comme le sont des déclama-
« tions sans talent, des sophismes sans apparence spé-
« cieuse, et du jésuitisme sans adresse... De pareils rai-
« sonnemens sont ineptes. »

Après une déclaration aussi franche de la part du *Constitutionnel*, tout le monde saura parfaitement ce que c'est que la tolérance littéraire de messieurs les libéraux, tolérance qu'ils poussent si loin, que dans leurs saints emportemens ils oublient de parler français.

Voilà, au reste, M. de la Mennais bien et dûment convaincu d'ineptie. Il faut bien le croire, puisque c'est *le Constitutionnel* qui le dit. Cependant il reste à M. de la Mennais un genre de mérite que ses adversaires n'ont pas aperçu : c'est celui de la prophétie. Par exemple, M. de la Mennais, dans son article du 22 juillet, avait prédit de point en point, je ne dis pas toutes les absurdités et toutes *les inepties*, mais plutôt toutes les saillies aimables, que ce même article a inspirées au *Constitutionnel* du 23. Voici comment s'exprimait M. de la Mennais dans sa prédiction ? « Arrive-t-il que l'on écrive
« ce que l'on n'a cessé de redire dans le monde entier
« depuis dix-huit siècles, que la religion de Jésus-
« Christ est intolérante : aussitôt les libéraux poussent des
« cris d'étonnement et d'indignation, comme si l'on avait
« avancé une proposition nouvelle, extravagante, ou
« proféré quelque blasphème. » Tous ceux qui ont lu l'article du *Constitutionnel* reconnaîtront que cette partie de la prophétie a été parfaitement accomplie. « Mais,
« ajoute M. de la Mennais, nous connoissons trop bien
« nos adversaires pour n'être pas assurés d'avance que,
« dénaturant nos paroles et nos intentions, et confon-
« dant à dessein, peut-être, les choses les plus diverses, ils

« nous accuseront d'exciter le pouvoir aux persécutions. » On ne pouvait pas, comme on voit, prédire plus juste.

Nous avons fait suffisamment connaître la tolérance littéraire du *Constitutionnel* : nous allons maintenant donner une idée de sa tolérance politique, et ici nous serons obligés de prendre le mot de *tolérance* dans sa vraie signification.

Le Constitutionnel a voulu expliquer à M. de la Menais comment les lois de la Convention sont résultées de l'Évangile. C'était une thèse, il faut en convenir, assez singulière, nous dirions même assez absurde, si nous ne craignions de manquer aux lois de la tolérance littéraire. Quoi qu'il en soit, *le Constitutionnel* a entrepris de la prouver. Et il serait bien facile de lui démontrer que, dans un paragraphe de quinze lignes, il a oublié à la fin ce qu'il avait dit au commencement, c'est-à-dire qu'il aurait manqué aux règles les plus élémentaires du sens commun. Mais nous nous en abstenons par le motif que nous venons de dire.

On s'attendait qu'ayant à rappeler les noms des Robespierre, des Marat, qui seront l'exécration des siècles, *le Constitutionnel*, s'abandonnant à une indignation vertueuse, allait frémir d'horreur en les écrivant. Pas du tout; et voyez ce que peut l'esprit de tolérance! comme ce que dit *le Constitutionnel* de Marat est joli! On dirait un peintre bizarre, qui représenterait un serpent hideux orné d'une ceinture de roses. « Ce Marat, surtout, avec
« un tempérament exalté, une imagination forte, et qui se
« croyait sensible, pensait que la vertu devait être into-
« lérante pour le vice. » Remarquons qu'il n'y a pas dans ce portrait un seul mot qui, dans notre langue, se prenne en mauvaise part. Ce bon Marat a été entraîné, après tout, par ce qu'il y a d'irrésistible dans un *tempérament exalté*; et puis il était doué d'une *imagination forte*. Et qu'est-ce que c'est qu'une imagination forte? n'est-ce

pas le privilège des âmes sublimes. Enfin il *se croyait sensible*.... J'ai vu le moment où *le Constitutionnel* allait verser des larmes....

J'arrive maintenant au portrait de Robespierre. « Un homme moins fou que Marat, » dit *le Constitutionnel*, (ce qui annonce que Robespierre et Marat n'étaient que des fous, et l'on s'ait qu'un fou n'est jamais coupable) « mais plus méchant, un esprit étroit, envieux, défiant, accusateur éternel, Robespierre enfin. » Si Tacite, qui était singulièrement intolérant, en comparaison du *Constitutionnel*, se fût contenté de dire, en parlant de Tibère, qui n'allait pas à la cheville de Robespierre, que c'était un homme un peu fou, *d'un esprit étroit, envieux, défiant*, nous nous moquerions du style de Tacite, et nous supposerions avec raison que cet écrivain était digne d'occuper une place de sénateur sous un tyran tel que Tibère ; ou bien nous pourrions soupçonner que Tacite, réservé dans cette occasion par les égards qu'on doit toujours à sa famille, descendait en ligne droite de monsieur Tibère.

Je passe à la tolérance philosophique. M. de la Mennais avait dit dans son article : « Que le doute seul est tolérant, parce qu'il ignore ; et quiconque établit en matière de religion la tolérance dogmatique, déclare la religion douteuse ; il déclare qu'on ne sait ce qui est vrai ou faux dans les croyances, ni par conséquent ce qui est bien ou mal dans les actions. »

Tout le monde voit quelle a été la pensée de M. de la Mennais sur le doute scientifique et religieux. Voici de quelle manière *le Constitutionnel* traduit ce passage : « Croirait-on qu'on pût nous dire, deux siècles après Descartes, que le doute, suite ordinaire de l'examen et avant-coureur de la vérité, est la mort de l'esprit ! »

Je demande bien pardon à messieurs du *Constitutionnel* ; mais il ne s'agit pas ici d'un doute *avant-coureur* de la vérité, mais d'un doute *postérieur* à la vérité : car, avant

que *le Constitutionnel* eût établi son alambic politico-chimique dans la rue Thibautodé, la religion était une vérité.

Poursuivons : « C'est-à-dire que les intelligences qui cherchent, qui se déplacent, qui vont d'une opinion à l'autre pour trouver la vérité, sont frappées de mort. »

C'est vraiment plaisir de voir ces intelligences libérales, qui vont d'une opinion à l'autre; on pourrait ajouter d'un pays à l'autre, par exemple, de Paris à Cadix, de Cadix à Paris; et encore pour ne pas trouver grand chose. Ajoutons qu'elles se déplacent; mais le comité directeur est là pour payer les frais de déplacement. Je ne suis plus étonné, d'après l'aveu du *Constitutionnel*, que les intelligences de sa façon aient quelquefois l'air si déplacées dans certaines questions de morale ou de politique.

« Enfin, dit *le Constitutionnel*, tandis qu'elles avancent, elles meurent! Il faudrait donc qu'elles fussent immobiles pour être vivantes! »

Nous ne savons pas si l'esprit du *Constitutionnel* est mort ou vivant. Toutefois nous ne pensons pas que l'article dont nous offrons le commentaire puisse être un certificat de vie pour ce grand esprit.

« Il faudrait donc la stabilité des Chinois, des Indiens, pour que les esprits ne fussent pas morts! etc., etc. »

Je m'arrête essoufflé: car je suis obligé d'avouer que, n'ayant qu'une intelligence lourde et peu susceptible d'être déplacée, je ne puis suivre les rédacteurs du *Constitutionnel* dans la Chine et dans l'Inde, où ces messieurs se sont transportés d'un saut.

Je finis et je conclus en disant que le *Constitutionnel* a fait preuve, dans le susdit article, d'une grande tolérance littéraire, politique et philosophique.

Au reste, je crois avoir prouvé cette triple thèse d'une manière aussi victorieuse que *le Constitutionnel* prouve la plupart des siennes. Et certes ! ce n'est pas se vanter que de parler ainsi. C. D***.

LITTÉRATURE.

Le Temple de la Fraude, ou les Ruses dévoilées, poëme, par M. André de Nanteuil. (1)

Il n'y a plus rien de sacré, puisqu'on se permet de plaisanter sur les droits-réunis : où se réfugier, si la régie elle-même n'est pas un asile contre les brocards ? Quant à moi, j'ai toujours fait profession de respecter messieurs les employés, et souvent je souffre pour eux quand j'entends de mauvais railleurs crier : *Au rat !* Ce sobriquet indécent m'indigne : il est vrai que je ne bois que de l'eau et que je déteste le tabac.

M. André de Nanteuil ne se contente pas, comme moi, d'estimer ces messieurs ; il fait mieux, il les chante. Non-seulement sa muse les venge des quolibets qui pleuvent sur eux, mais elle leur dicte des préceptes très-sages sur la conduite qu'ils doivent tenir dans l'exercice de leurs fonctions, et leur dévoile toutes les ruses de la fraude. Ce poëme peut être considéré comme l'Art poétique de la régie ; M. de Nanteuil sera le Boileau des droits-réunis.

Il faut convenir que cette muse est bien familiarisée avec les tonneaux : à la manière savante dont elle décrit leurs formes et leurs usages, on dirait que la cave a tou-

(1) Ce poëme fait partie des poésies diverses du même auteur. 1 vol. in-8°. Paris, chez Emile Babeuf, libraire, rue Saint-Honoré, n° 123 ; chez Eymery, rue Mazarine, n° 30.

jours été son Parnasse. Et comme elle énumère avec grâce les instrumens dont sont armés messieurs les employés dans leurs visites souterraines ! comme elle passe tour à tour en revue la *sonde*, la *rouanne* et la *jauge décimale* ! Il n'y a pas jusqu'à la *démarque* qui n'ait aussi son charme poétique !

Dans le second chant, nous nous trouvons au milieu du temple de la Fraude : le poëte l'a placé en Normandie, où est déjà le temple de la Chicane. (Il paraît que dans ce pays le cumul n'est pas défendu.) La déesse et tous les objets nécessaires à son culte deviennent la source des vers les plus ingénieux ; en voici quelques-uns :

Plus loin sont suspendus, sous d'immenses portiques,
Des ventres de ferblanc et des doubles barriques,
Quelques brancards de tôle, et des troncs d'arbres creux,
Destinés à cacher des tabacs frauduleux ;
Un casque à double fond, la canne à parapluie,
Pour passer, en rouleau, des tulles d'Italie.

Qu'on n'aille pas s'imaginer qu'il n'y ait que des roses dans les droits-réunis : ils ont aussi leurs épines. Jour et nuit il faut faire sentinelle, car la fraude a des ruses infinies : c'est un Protée, dont les formes varient tellement, qu'il serait insaisissable si l'on ne veillait sans cesse. Ce n'est pas sans de longues études qu'on parvient à le reconnaître sous mille métamorphoses.

Quand un fraudeur chargé tente de s'introduire,
Il tourne, va, revient, et promène ses yeux
Tantôt au lieu d'entrée, et tantôt vers les cieux ;
De soucis dévorans son âme est tourmentée :
Voilà le vrai vautour qui rongeaît Prométhée.

C'est vraiment un homme terrible que ce M. de Nanteuil : il prétend qu'aux barrières on ne doit connaître ni gens hydropiques, ni femmes enceintes ; il veut que tout

soit visité. Suivant lui, la fraude peut se glisser sous un jupon tout aussi-bien que dans un tonneau. Voilà un poète bien peu galant. Est-ce qu'il aurait été employé aux barrières ?

On serait tenté de le croire aux nombreuses aventures qu'il rapporte : il a toujours l'air de vous dire : *quorum pars magna fui*. Je voudrais pouvoir les faire connaître toutes au lecteur ; mais le journal entier ne suffirait pas, et je dois me borner à lui communiquer celle qui eut lieu vers le mois de novembre 1810, aux portes d'Amiens, où trois paysans essayèrent d'introduire un cochon mort, habillé en homme :

Soutenu par le buste, aux portes de la ville,
 Quel est donc ce lourdeau qui sur deux pieds vacille ?
 Serait ce quelque homme ivre ? On ne répond point !
 Oh ! mais la farce est bonne : eh ! pourquoi ce groin ?
 Pour le nez d'un humain la longueur est extrême ;
 Quatre pouce de moins, j'étais trompé moi-même.

Oui, certes, *la farce est bonne* ; mais M. de Nanteuil aurait dû nous apprendre si les fraudeurs désappointés avaient dans ce moment des nez plus courts que celui du quadrupède.

Plus loin, d'un voile blanc ayant le front orné,
 Une nourrice embrasse un enfant nouveau-né.
 Un commis l'envisage, et la femme se trouble ;
 Il avance, elle tremble, et son soupçon redouble.
 — Nourrice caressante ! — Hélas ! — Il est charmant !
 Souffrez que de plus près j'admire votre enfant.
 Mais quoi ! vous l'éloignez : j'aperçois votre adresse.
 Un tableau plaît de loin, trop près le charme cesse ;
 Les effets de l'optique à mes yeux sont connus.

(Comme ils sont goguenards ces messieurs de l'octroi !)

La ruse est découverte, et vos soins sont perdus.
 Revenez sur vos pas : votre enfant en bas âge
 Est trop mal imité pour obtenir passage.

Entrez dans le bureau , faites-en le dépôt.
C'est l'enfant du malheur : ôtez lui le maillot,
Mais non le robinet.

(Le robinet de l'enfant du malheur ! ils ont de l'esprit aux droits-réunis !)

En retour je vous laisse
Un autre monument pour prouver notre adresse :
Acceptez la copie....

Un procès verbal ! Ah , messieurs les commis à cheval et à pied , sont-ce là de vos billets doux !

M. André de Nanteuil , qui a traduit plusieurs odes d'Horace avec élégance et fidélité , fait preuve de beaucoup d'esprit dans plusieurs parties de son poëme du *Temple de la Fraude*. Les détails techniques sont presque toujours rendus avec bonheur. J'espère que personne ne prendra mes justes éloges pour des éloges de *contre-bande*.
J.-J. A....

L'empereur Charles-Quint, retiré dans un monastère, allant un matin réveiller à son tour les autres religieux, en trouva un, qui n'était encore que novice, enseveli dans un si profond sommeil, qu'il eut bien de la peine à le faire lever. Le novice, se levant à regret, et encore à moitié endormi, ne put s'empêcher de lui dire qu'il devrait bien se contenter d'avoir troublé le monde tant qu'il y avait été, sans venir troubler le repos de ceux qui en étaient sortis.

Ne pourrait-on pas comparer au jeune hiéronymite du monastère de Saint-Just, et adresser les reproches qu'il faisait à Charles-Quint, à ces éditeurs qui nous assomment d'histoires et d'anecdotes sur Buonaparte ? Depuis quatre ans nous sommes inondés de vies, pensées, biographies, mémoires pour servir à son histoire. Écho de Sainte-Hélène, Mémorial de Sainte-Hélène, Manuscrit de l'île Sainte-Hélène, on ne s'est rien refusé. L'huissier de Napoléon,

Santini, a jeté quelques fleurs de reconnaissance sur le tombeau de son maître ; le chirurgien O'Méara nous a donné des ampliations de ses carnets ou de ses rapports obligés à l'amiral ou au gouverneur de Sainte-Hélène, sir Hudson Lowe ; M. de Las-Cases continue d'exploiter le genre romantique dans son mémorial, il nous garde encore un 7^e et un 8^e volume ; MM. de Montholon et Gourgaud nous ont peint dernièrement ce grand homme autrement qu'en bonnet de nuit, ils le montrent sur le champ de bataille ou revêtu de la toge consulaire et de la pourpre impériale. Ses principes stratégiques et leurs applications, ses campagnes, sa politique, celle de l'Europe, ont des développemens dans l'ouvrage qu'ils ont fait paraître. Mais, nous le demandons avec une sorte d'effroi, comment pourra-t-on lire, comment même osera-t-on composer l'histoire du gouvernement de Napoléon, s'il faut la chercher dans un tel fatras d'ouvrages, la plupart contradictoires ?

On serait tenté de dire à tous ces barbouilleurs qui veulent exploiter à leur profit les faits et gestes du citoyen-général-consul-empereur :

Laissez en paix sa cendre ;

Le tombeau contre vous ne peut-il le défendre ?

D'ailleurs l'histoire de Buonaparte peut se faire en ce peu de mots : Il coûte à la France trois millions de citoyens et trois milliards de notre monnaie.

Le quatrain suivant, adressé au maréchal duc de Bellune, nous semble digne de figurer au bas du portrait de cet illustre guerrier, modèle de bravoure et de loyauté.

Guerrier, il défendit la France,

Français, il défendit son Roi,

Et comme aux jours de gloire il montra sa vaillance,

Aux jours de nos malheurs il a montré sa foi.

REVUE DES THÉÂTRES.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE. — Le succès soutenu du bel opéra de *Virginie* ne ralentit pas l'activité de l'administration de l'Académie royale de musique. Des reprises d'ouvrages judicieusement choisis ont lieu à des intervalles très-rapprochés et varient adroitement le répertoire. Nous citerons celles des *Mystères d'Isis*, de *Télémaque* et d'*Alfred-le-Grand*. Ce ballet, de la plus brillante composition, offre un luxe de richesses chorégraphiques qu'on ne rencontre dans presque aucun autre. Tous les genres de danse s'y succèdent avec un goût parfait, et se lient toujours à l'action, qui est à la fois pleine de grandeur et d'intérêt. Il est à désirer que ces sortes d'ouvrages, où l'autorité de l'histoire s'unit à la pompe théâtrale, remplacent quelquefois à l'Opéra les petits tableaux villageois, souvent trop mesquins pour une pareille scène, et les fictions mythologiques dont nous sommes un peu las. Cette réflexion ne s'applique pas au charmant ballet de *Télémaque*, dont la représentation a été revue avant-hier à la satisfaction générale, et qui a été exécuté avec un ensemble digne de tous les applaudissemens qui l'ont accueilli.

THÉÂTRE FRANÇAIS. — Nous n'accorderons certainement pas les mêmes éloges à messieurs de la Comédie française, et nous ne les féliciterons pas de varier leur répertoire. Ce sont toujours les mêmes pièces qu'on voit figurer sur l'affiche, trop heureux encore quand l'insipide *Sylla* et l'éternel *Régulus* permettent à Corneille ou à Racine de se montrer escortés de tout l'arrière-ban des doubles et des triples. A peine Talma a-t-il fait faire 1200 fr. de recette un jour, que le lendemain et le surlendemain nous sommes écrasés sous le poids du *Légataire universel* ou de *l'Intrigue épistolaire*. C'est notre faute aussi : pourquoi notre maudite curiosité met-elle messieurs les sociétaires à même d'avoir des maisons de campagnes ? Il faut bien que ces pauvres malheureux en profitent. Ils ne sont pas faits d'ailleurs pour nous amuser : ils le prouvent tous les jours.

VAUDEVILLE. — On ne peut plus appeler ce théâtre un désert. Tous les soirs la salle est pleine, et nous ne serions pas embarrassés de prouver que plusieurs fois on a refusé des billets au bureau, faute de place. *Polichinelle aux eaux d'Enghein* et le *Déjeuner d'employés* sont pour beaucoup dans les bonnes dispositions du

public, et nous ne doutons pas que, fortifiés bientôt par quelque agréable nouveauté, ils ne l'attirent long-temps encore.

GYMNASÉ. — Il y a quelquefois de l'adresse de la part d'un directeur à ne pas faire représenter de suite plusieurs ouvrages à grands succès. Il ne faut pas gâter le public, ni lasser son enthousiasme. C'est sans doute par cette innocente tactique que le Gymnase vient de nous offrir *la Languedocienne*. La nullité de ce triste vaudeville reposera les spectateurs des gaies émotions qu'ils ont dues aux deux ou trois dernières nouveautés de ce théâtre, et leur laissera de l'ardeur pour applaudir la première pièce qu'on y va bientôt représenter. Nous ne serions pas étonnés qu'elle fût de M. Scribe.

ECLATS.

Les émissaires du comité directeur de Paris, viennent d'incendier l'église où Mgr le duc d'Angoulême allait offrir ses prières au Tout-Puissant. Ce crime *isolé* n'a pas eu le résultat qu'on en espérait. « Que voulez-vous, disait hier un de nos libéraux, il faut bien s'en consoler, on n'est pas toujours aussi *heureux* que Louvel. »

Sir Robert Wilson est plus malade qu'on ne pense ; les blessures dans le dos sont difficiles à guérir.

Les libéraux français sont tout pâles depuis que leur général Mina crache le sang. Ils ont mal à sa poitrine, selon l'expression de madame de Sévigné.

Pour dédommager Balesteros du tort que lui fait, dans quelques esprits faibles, la lettre du brave général Maransin, *le Pilote* voulait lui expédier de suite le tableau synoptique des poisons, mais l'édition s'en trouvant épuisée, *le Pilote* s'est contenté de lui envoyer quelques-uns de ses derniers numéros, avec cette épigraphe :

A empoisonneur, empoisonneur et demi.

Mina , pendant sa maladie , a été l'objet des attentions les plus délicates de la part de quelques-uns de nos *meilleurs citoyens*, et de nos plus chaudes citoyennes. Madame G* D* lui a envoyé des tablettes de bouillon , M. G** des biscuits et du punch , le *restaurateur* L** de son meilleur vin de la Rapée , le marquis de Laf** des fromages de Brie , et l'abbé de P** lui a offert de le confesser. Le blocus rigoureux de Barcelonne n'a pas permis que le Sertorius de la Catalogne pût jouir de tous ces avantages.

On ne sait pas encore quel est *l'homme libre* qui a eu les deux jambes emportées par un boulet devant Cadix. Quel dommage si c'était ce pauvre M. Pépé , il ne pourrait plus courir.

Des rapports officiels apprennent que quoique les cortès tiennent leurs séances dans une église , ils ne sont en odeur de *sainteté* auprès de personne.

La citoyenne Mina , la citoyenne Quiroga , la citoyenne Riégo , la citoyenne Arguellès , et quelques autres citoyennes de *distinction* , se sont sauvées de la Corogne. Elles ont eu tort d'avoir peur de nos soldats : depuis qu'ils sont en Espagne , ils n'ont *violé* que la constitution des cortès.

Pour suppléer au défaut de *canons* et de *pointeurs* qui se fait sentir dans Cadix , la junte de défense de cette ville vient de mettre en réquisition tous les apothicaires , pour en former un *corps libre*. Il fallait bien trouver un *remède*.

Connaissant les goûts et les *couleurs* des révolutionnaires , le général Bordesoulle se propose de leur envoyer incessamment des boulets *rouges*. On n'est pas plus aimable.

On assure que tous les soldats de l'île de Léon , qui ont été si bien battus dans leur dernière sortie , étaient ivres. En les refoulant dans la mer , nos braves se sont chargés de mettre de l'eau dans leur vin.

Le Journal de Paris, à propos de l'enterrement du *Miroir* et du *Courrier des spectacles*, rappelle à ses abonnés qu'il n'y a aucun journal qui soit plus exact que lui-même, à rendre compte des pièces de théâtres. Cette circulaire est tout-à-fait dans le goût de celle de ce négociant, qui écrivait, il y a peu de jours, à tous les notables de sa ville : « M. N*** à l'honneur de vous prévenir qu'il a eu le malheur de perdre sa femme. Il profite de cette occasion pour vous rappeler qu'il demeure toujours rue Saint-Nicolas, où est établi son magasin de coton filé. »

Il paraît certain qu'en outre de son crachement de sang, Mina est affecté d'un violent rhumatisme dans les jambes, ce qui l'empêchait de courir à son aise. Nos journaux *sans-chemises* nous apprennent aujourd'hui qu'il est sorti de la place, cela prouve que, pour le guérir entièrement de son rhumatisme, son médecin lui a ordonné de se faire frotter.

Un individu vient d'être arrêté à Bordeaux pour avoir frappé d'un coup de poignard un particulier de cette ville. Lorsque l'autorité a demandé à cet individu quelle était sa profession, il a répondu qu'il était commis voyageur pour le compte du général Laf....

V'LA C' QUE C'EST QUE D'ÊTR' LIBÉRAL.

Boutade impromptu.

Air de Désaugier : *V'là c' que c'est que l'sentiment.*

Nier le bien, feindre le mal :

V'là c' que c'est que d'êtr' libéral. *bis.*

Armé d'un effroi ridicule,

Montrer sans scrupule

Au peuple crédule

La *dîme* et le joug *féodal* :

V'là c' que c'est que d'êtr' libéral.

Souiller le temple électoral :

V'là c' que c'est que d'êtr' libéral. *bis.*

Y placer, pourrait-on le croire ?....

Non ce bon Grégoire

Qui n'aime qu'à boire,

Mais le vieux prêtre de Baal :

V'là c' que c'est que d'êtr' libéral.

Un roi fait peur , un roi fait mal :

V'là c' que c'est que d'êtr' libéral. *bis.*

De la sainte démagogie

Vanter l'énergie

En style d'orgie

Dans les feuillets d'un plat journal :

V'là c' que c'est que d'êtr' libéral.

Pour nos guerriers voir tout en mal :

V'là c' que c'est que d'êtr' libéral. *bis.*

Enfin , dévoté à sa manière ,

[Si la secte altièrè

Se met en prière ,

C'est pour Mina , pour l'Abisbal :

V'là c' que c'est que d'êtr' libéral.

On gémit d'un air théâtral :

V'là c' que c'est que d'êtr' libéral. *bis.*

Mais bientôt , déridant sa mine ,

Chez P.....r l'on dîne ,

Narguant la famine ,

L'on mange et l'on ne boit pas mal :

V'là c' que c'est que d'êtr' libéral.

Le commerce est , dit-on fort mal :

V'là c' que c'est que d'êtr' libéral. *bis.*

Mais chez lui.... plaisante disgrâce !

Le sucre s'entasse ,

Le cher homme amasse

Dix millions en capital :

V'là c' que c'est que d'êtr' libéral.

Dois-je , ici , vous dire au total

Ce qui fait qu' l'on est libéral? *bis.*

Ce fatras m'attriste et m'enrhume ,

Salissant ma plume ,

Le plus gros volume

Ne dirait encor que fort mal

Tout c' qui fait qu'on est libéral.